



COMMUNE DE VOLMERANGE-les-MINES
DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE THIONVILLE EST

**COMPTE -RENDU DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 JUILLET 2015

Date de la convocation : 02/07/2015	Nombre de conseillers élus : 19
Nombre de conseillers en fonction : 19	Nombre de conseillers présents : 14

PRESENTS :

LORENTZ Maurice, RECH Serge, CARDET Valérie, THILE Gilbert, VOINÇON Karine, BERTOLOTTI-CAVALLINI Emeline, COLLET Anne, CONGIU-SIMONCELLI Elisabeth, FAPPANI Roger, FERRARESE Marc, GALLINA Gabrielle, SIEDLEWSKI Marc, SZUREK Michel, THIL Cathy.

ABSENTS EXCUSES : KOELICH Mariette, LALMAND Laurence, PIVETTA Giani, TRONET Vincent, VACCARO Jean-Marc.

PROCURATION :

PIVETTA Giani à LORENTZ Maurice
TRONET Vincent à SZUREK Michel

48-2015. OBJET : Approbation du compte rendu de la séance du 22 juin 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, le compte rendu de la séance du 22 juin 2015.

49-2015. OBJET : Modification du règlement des cimetières communaux

Monsieur le Maire expose aux conseillers municipaux qu'il est nécessaire de mettre à jour le règlement des cimetières communaux afin de tenir compte des évolutions de la législation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Approuve le règlement des cimetières communaux tel que figurant ci-joint.

50-2015. OBJET : Modifications des tarifs applicables aux cimetières communaux et au dépositaire

Monsieur le Maire expose aux conseillers municipaux qu'il s'agit de modifier les tarifs applicables aux cimetières et au dépositaire de la façon suivante :

Location du dépositaire 25 €/jour

Occupation du caveau provisoire 21 €/jour

Concessions pour 15 ans

Tombe 1m x 2,20m 102 €

Tombe 2m x 2,20m 204 €

Tombe cinéraire 63 €

Concessions pour 30 ans

Tombe 1m x 2,20m 204 €

Tombe 2m x 2,20m	408 €
Tombe cinéraire	126 €

Concessions pour 50 ans

Tombe 1m x 2,20m	342 €
Tombe 2m x 2,20m	681 €
Tombe cinéraire	210 €

Concession pour une case du columbarium pour 30 ans	1500 €
Concession pour une case du columbarium pour 15 ans	801 €

Fourniture et gravure des plaques pour le jardin du souvenir : 51 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Fixe les tarifs applicables aux cimetières communaux et au dépositaire tels que mentionnés ci-dessus

51-2015. OBJET : Avis sur le projet d'exploitation d'un parc éolien à Ottange

Monsieur le Maire expose aux conseillers qu'il est demandé l'avis de la Commune de Volmerange dans le cadre de l'enquête publique concernant la demande présentée par la société SEPE CROIX SAINT MARC en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un parc éolien à Ottange.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 3 voix contre (Mme Gallina, M.M. Fappani et Thile), 6 abstentions (Mmes Cardet, Cavallini, Thil et Voingon et M.M Rech et Siedlewski) et 7 voix pour
Donne un avis favorable au projet d'exploitation d'un parc éolien à Ottange par la société SEPE CROIX SAINT MARC.

52-2015. OBJET : Demande de subvention pour des travaux de marquage au sol

Monsieur le Maire expose aux conseillers qu'il est envisagé de réaliser des travaux de marquages au sol dans les rues de l'Eau, de la Côte, de Dudelange et des Ecoles. Ces travaux ont pour but de créer des places de stationnement sur la route, à des endroits où les voitures stationnent sur le trottoir. Cela permettra également de ralentir la circulation.

Le coût de ces travaux est de 1 156,40 € HT (1 387,68 € TTC).

Une subvention est demandée au titre des amendes de police auprès du Département.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve ces travaux
- sollicite une subvention auprès du Département au titre des amendes de police
- dit que la dépense a été prévue au budget primitif 2015
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce projet.

53-2015. OBJET : Demande de subvention pour la mise en place de feux tricolores rue de Molvange (mise à jour)

Monsieur le Maire expose aux conseillers qu'il est envisagé de mettre en place des feux tricolores rue de Molvange, au carrefour avec la rue des Prés. Ce dispositif permettrait de sécuriser la traversée des piétons, notamment les enfants, de réguler la vitesse des véhicules sur cette route départementale très fréquentée par les travailleurs frontaliers et de permettre aux usagers, riverains de la rue des Prés, d'accéder à la route départementale.

Le coût de ces travaux est de 36 182,81 HT € (43 419,37 € TTC).

Une subvention est demandée au titre des amendes de police auprès du Département.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve ces travaux
- sollicite une subvention auprès du Département au titre des amendes de police
- dit que la dépense a été prévue au budget primitif 2015
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce projet.

54-2015. OBJET : Cession du bail du lot n°3 des chasses communales

Ce point est retiré de l'ordre du jour et sera examiné lors d'un prochain Conseil Municipal.

55-2015. OBJET : Informations

-Monsieur le Maire expose aux conseillers les deux projets qui lui ont été proposés pour l'installation de distributeur de pain frais. Le Conseil Municipal souhaite privilégier le projet du boulanger de la Commune, en fonction cependant de l'emplacement choisi.

-Monsieur le Maire a rencontré M. Manuel Coehlo de l'entreprise Fini Les Guêpes, qui s'occupe de la destruction de nids de guêpes, frelons...Il est envisagé de faire une convention avec cette entreprise prévoyant que la Commune participerait financièrement à hauteur de 50 % pour les interventions que M. Coehlo ferait sur la Commune (le tarif pour la destruction d'un nid de guêpes est de 80 €).

-La Commune a contacté les propriétaires du bout de terrain inoccupé situé à l'entrée du Clos Ste Barbe. Ceux-ci ne souhaitent pas vendre ce terrain mais seraient d'accord pour faire une convention avec la Commune pour lui permettre de l'entretenir et d'y faire un espace vert, à titre gratuit.

56-2015. OBJET : Divers

Subventions à des associations communales

L'Adjoint chargée de la Culture et des Ecoles fait part des demandes de subventions présentées par les associations Les Ateliers et le Club de l'Amitié.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Décide d'allouer une subvention de 218 € aux Ateliers ainsi qu'une subvention de 218 € au Club de l'Amitié
La dépense sera imputée à l'article 6574.

La séance est levée à 21h10.

LORENTZ Maurice

RECH Serge

CARDET Valérie

THILE Gilbert

VOINÇON Karine

PIVETTA Giani
Procuration à Lorentz Maurice

BERTOLOTTI CAVALLINI Emeline

COLLET Anne

CONGIU-SIMONCELLI Elisabeth

FAPPANI Roger

FERRARESE Marc

GALLINA Gabrielle

KOELICH Marie

LALMAND Laurence

SIEDLEWSKI Marc

SZUREK Michel

THIL Cathy

TRONET Vincent
Procuration à Szurek Michel

VACCARO Jean-Marc